

Université
de France.

Ecole Normale Supérieure.

Paris, le 17 novembre 1864

Monsieur le Ministre,

Lorsque j'ai été appelé par la confiance de votre prédécesseur au poste que j'occupe à l'Ecole Normale, n'appartenant plus à l'enseignement actif, je me suis trouvé privé des ressources matérielles nécessaires à la continuation de mes travaux personnels. Pour rien au monde cependant je n'aurais consenti à les abandonner. La libéralité du Ministère d'Etat, quelque peu celle du Ministère de l'Instruction publique, mes propres deniers trop souvent, ont fait face à la gêne de cette situation, qui est pour moi, depuis sept années, un continuel sujet de préoccupations, et m'oblige à ces demandes d'argent annuelles si antipathiques au caractère du savant digne de ce nom. Tant que je n'ai pas été membre de l'Institut, les prix académiques que j'ai remportés, m'ont permis de distraire de mes ressources personnelles, sans trop de préjudice pour ma famille, des sommes assez importantes. Je n'ai plus la possibilité de le faire. En outre les fonds sur lesquels le Ministère d'Etat a encouragé mes travaux ont fait retour au département que dirige aujourd'hui votre Excellence. C'est donc à Elle que je ^{me vois} ~~dois~~ ^{contraint de m'adresser}. La dépense annuelle de mon laboratoire est de deux mille fr. Celle est la somme présentement nécessaire pour couvrir mes frais d'expériences en 1864. C'est celle qui avait été mise à ma disposition en 1863 par S. E. M. le Ministre d'Etat.

J'ose espérer que votre Excellence (M. V. E. qui a déjà daigné tant de fois pour moi s'occuper de mes affaires) voudra bien acquiescer favorablement à ma demande.

Je vous prie, Monsieur le Ministre, l'hommage de mon respectueux dévouement

L. Pasteur

A Son Excellence Monsieur le Ministre de l'Instruction publique.